

Championnat de Haute-Marne Rapide Jeune :

Article 1 : Présentation

L'Echiquier Nord Haut-Marnais au nom du CDJE Haute-Marne organise son Open Rapide Jeunes le samedi 13 mai 2023 au club Léo Lagrange, 10 Rue de la République à Saint-Dizier (52100). Ce tournoi est ouvert à tout joueur jusqu'à la catégorie d'âges U18 respectant les conditions d'admission suivantes :

Comportement correct exigé :

Être licenciée A ou B pour la saison en cours à la FFE dans un club Haut-Marnais (la licence peut être prise sur place).

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.6)

Les appariements se font au système suisse intégral (Règles C04 FIDE)

L'article A4 de l'annexe tournoi rapide sera appliqué.

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.

Article 3 : Nouveauté sur les règles du Jeu

ATTENTION : A partir du 1^{er} janvier 2023, ces nouvelles règles du jeu devront être appliquées dans chaque tournoi et par conséquent dans celui-ci :

- Un joueur qui abandonne aura désormais le match nul si son adversaire n'a plus aucun moyen de faire échec et mat.

- La sanction pour un coup irrégulier et la sanction pour réclamation de nulle incorrecte en partie rapide ne sera plus que d'une minute de temps supplémentaire à la pendule de l'adversaire.

Article 4 : Cadence

Rondes : 7

Cadence : 10' + [5'']

Article 5 : Horaires

Vérification des licences : 13h30

Clôture des inscriptions : 13h45

Clôture du Tournoi : 18h

Samedi 13 mai 2023 au club Léo Lagrange, 10 Rue de la République à Saint-Dizier (52100).

Horaires des horaires :

1ere ronde : Début à 14h

2eme ronde : Début à 14h30

3eme ronde : Début à 15h

4eme ronde : Début à 15h30

5eme ronde : Début à 16h

6eme ronde : Début à 16h30

7eme ronde : Début à 17h

Remise des prix 17h30

Ces horaires peuvent être susceptibles d'être modifiés en fonction du déroulement du tournoi.

Article 6 : Tarifs

Jeunes : gratuit

Article 7 : Classement

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenus (gain=1, nulle=0,5, perte=0). Pour ce tournoi, les départages successifs sont le Buchholz tronqué, le Buchholz et la Performance.

Les prix sont attribués par catégories d'âges.

Ne pourront recevoir un prix que les joueuses présentes ou représentées à la remise des prix.

Article 8 : Forfaits

Un joueur apparié ne se présentant pas devant son échiquier avant la fin de son temps imparti est considéré comme forfait. Tout joueur n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la fin de la ronde précédente). On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE.

Pour signaler un forfait de dernière minute, il convient d'aller voir le responsable de l'équipe d'arbitrage ou l'appeler au 06 76 78 83 89 en précisant ses nom et prénom.

Article 9 : Contestation

Une contestation est possible dans le cas où :

- Un résultat erroné a été enregistré
- Une partie a été jouée couleurs inversées

- Si un joueur signale l'erreur à l'arbitre après l'affichage des appariements mais **avant le lancement de la ronde en cours**, il en sera tenu compte pour les appariements à venir. Les appariements déjà affichés ne seront toutefois pas modifiés.

- Si un joueur signale l'erreur **après le lancement de la ronde en cours**, la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement ELO de la joueuse.

- Une ronde démarre lorsque les pendules sont enclenchées et se termine lorsque les résultats sont publiés.

Article 10 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nullité) annonce le résultat à l'arbitre de salle. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

Article 11 : Nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'Echiquier.

Article 12 : Le Bye

Aucun Bye ne sera accordé aux joueurs lors de ce tournoi.

Article 13 : Rappels

Rappels de règles et de particularités propres au tournoi :

- Respecter la Charte du joueur d'échecs.
- Les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- Les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu.
- Si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des sanctions si les faits sont avérés.
- Avoir une attitude convenable
- Analyses interdites dans la salle
- Signalement des abandons non justifiés au directeur des titres et sanctions.
- Toute dégradation entraînera une exclusion.
- L'aire de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace Boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans l'espace de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.

Article 14 : Arbitres

Arbitre en chef : Picard Serge AFO2 Agrée F.I.D.E

Arbitre adjoint : Robert-Dehault AF01

Arbitre adjoint : LAURAIN Hery-Dominic AFC

Arbitre adjoint : MINET Alexandre

Article 15 : Jury d'appel

Une commission d'appel est mise en place et composée de 3 membres. Elle sera composée de l'organisateur ainsi que de 2 joueurs du tournoi.

Article 16 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 17 : Règlement accepté

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre en chef
Picard Serge

L'organisateur
VIARD Dominique